

Compte rendu du CHSCT D de la Haute-Loire du 18 mai 2021



La délégation de la FNEC FP FO 43 au CHSCT D

Guy THONNAT - Vincent DELAUGE -
Christian EYMARD - Naziha BOUACHMIR -
Evelyne PAILLARD - Bruno GOLEO - Sophie CHAMARD

Déclaration liminaire de la FNEC FP FO

Alors que le Ministre rend plus de 200 millions d'euros sur le budget 2020, chacun peut constater le chaos qu'il organise sur tous les plans, mettant à profit la situation sanitaire pour poursuivre la mise en place de réformes réactionnaires, les suppressions d'emplois, les fermetures de classes, la remise en cause des statuts et l'aggravation des conditions de travail des agents.

La FNEC FP FO continue d'exiger les créations de postes nécessaires, ce que le Ministre se refuse à faire quand dans le même temps, le gouvernement continue de déverser des milliards d'euros sans contrepartie dans l'escarcelle des grandes entreprises.

La FNEC FP FO soutient totalement les mobilisations qui ont eu lieu et qui vont avoir lieu contre les suppressions de classes. Elle soutient totalement les lycéens outrés des conditions de passage du baccalauréat. Elle soutient la grève à venir le 3 juin des AESH personnels maintenus dans la plus grande des précarités qui exigent un vrai statut et un vrai salaire.

Elle condamne toutes les tentatives liberticides de remettre en cause le droit des personnels à être représentés et demande que les prérogatives existantes des CAP soient respectées mais également l'abrogation de la loi dite de transformation de la fonction publique. Elle apporte son plein soutien aux militants syndicalistes qui sont la cible d'attaques, qu'il s'agisse de ceux qui ont été poursuivis à Clermont pour avoir exercé leur mandat syndical, ou ceux dans le département qu'on tente, sans succès d'effrayer, soit en les sacquant dans leur carrière, soit en les stigmatisant devant les parents et les élus.

Soyez assurée, Madame l'Inspectrice d'Académie, que la résistance est bien là et qu'il faudra plus que ces lamentables épisodes pour empêcher les personnels de défendre leurs droits à travers leurs représentants.

A ce propos, la FNEC FP FO dénonce une fois de plus la tenue de cette instance en visio. Elle comprend bien qu'il s'agit à travers de ce mode de fonctionnement d'entraver l'action de ce CHSCT.

Après bien des difficultés, vous avez consenti à mettre à l'ordre du jour de cette réunion, le point sur l'enquête de la maladie professionnelle d'un collègue. Mais dans le même temps, vous avez décidé de court-circuiter la commission d'enquête du CHSCT en publiant, un rapport unilatéral, qui ne relate en rien les auditions, qui élague de manière délibérée l'arbre des causes qui aurait dû résulter de l'enquête et qui bien entendu propose des mesures qui n'ont rien à voir avec celles qu'attendent les personnels, celles mettant en œuvre des mesures de prévention en commençant celles qui sont dites « primaires ».

Ce pseudo rapport refusé par l'ensemble de la délégation syndicale qui a participé à l'enquête n'a qu'un but, exonérer l'administration de ses responsabilités et poursuivre comme ci de rien n'était une politique qui a produit les dégâts que l'on sait.

Et bien madame l'Inspectrice d'Académie, nous n'acceptons pas ce cadre que vous tentez d'imposer. Sachez que les collègues ont déjà été alertés du mauvais coup qui leur est fait. Sachez que nous ne serons associés ni de près ni de loin à ce rapport.

Nous exigeons un travail sérieux, qui rende compte des auditions fidèlement, qui analyse en toute objectivité les causes et qui propose des mesures de prévention.

C'est notre mandat. C'est celui que nous mettrons en œuvre.

Enfin parmi les points qui sont portés par vos soins à l'ordre du jour, il en est un qui porte directement une accusation contre notre organisation syndicale. Décidemment, rien ne nous sera épargné. Nous allons dans l'instance mettre à mal ce coup mal monté, mais nous nous inquiétons que l'on tente de remettre en cause le droit des représentants des personnels à défendre leurs dossiers, à défendre les droits individuels des collègues.

Pas de démocratie sans syndicalisme libre dit l'adage. Il n'a jamais été aussi vrai qu'aujourd'hui.

L'IA EST FORCÉE DE PRENDRE EN COMPTE LES REVENDICATIONS DES PERSONNELS ET RECULE SUR PLUSIEURS DOSSIERS!

ENQUÊTE DU CHSCT SUR UNE MALADIE PROFESSIONNELLE IMPUTABLE AU SERVICE

FO A DÉNONCÉ LE SIMULACRE DE RAPPORT D'ENQUÊTE PRÉSENTÉ ET A OBTENU LA TENUE D'UN GROUPE DE TRAVAIL

Le rapport d'enquête du CHSCT présenté par l'administration n'a été rédigé que par elle-même et ne prend en compte aucun des propos tenus par les collègues entendus dans le cadre de cette enquête. Pire, l'IA nous a expliqué que les organisations syndicales étaient fautives car elles n'auraient envoyé ni notes ni rapports alors qu'aucune demande n'avait été faite en ce sens. En revanche, nous avons adressé plus de 7 pages de notes relatant précisément les auditions.

La FSU et l'UNSA se sont associées à nos remarques et demandes.

Nous avons finalement obtenu la tenue d'un groupe de travail afin de rédiger le rapport d'enquête avec les membres du CHSCT ayant participé à celle-ci.

Etat des fermetures de classes et des remplacements

L'IA MENT SUR LE NOMBRE DE FERMETURE DE CLASSES

L'IA prétend que seulement 1 école et 14 classes étaient fermées (de la maternelle au lycée) à ce jour dans le département en oubliant de préciser qu'il ne s'agit que des fermetures liées au COVID sans prendre en compte les dizaines de classes fermées suite au non remplacement des collègues. Concernant l'état des remplacements, nous avons eu droit à une nouvelle semoule, l'IA a indiqué que l'état des remplacements avait été donné lors de la CAPD du 11 mai alors que durant cette même CAPD l'IA indiquait qu'elle donnerait l'état des remplacements actualisé au CHSCT.

Conditions de tenue du CHSCT D Une nouvelle fois inacceptable.

Plusieurs fois déconnectés l'IA a continué l'ordre du jour comme ci de rien n'était, traitant des dossiers à la suite, sans possibilité pour les représentants syndicaux d'intervenir.

Elle s'est même crue autorisée à reprocher à la délégation syndicale d'être à plus de 6 dans une salle. Outre que cela ne regarde pas cette dame, nous lui avons rappelé que nous avons devant nous 30 élèves tous les jours.

AUREC/LOIRE

LA POSITION SUR L'ORIENTATION EN ITEP DE L'IA A CHANGÉ !

Nous avons abordé cette situation lors du précédent CHSCT. Les collègues demandaient une orientation en ITEP. Cette demande avait déclenché les sarcasmes de l'IA. La situation ne s'étant pas apaisée bien au contraire, nous avons porté la revendication des collègues une nouvelle fois. L'IA a changé de discours et nous a indiqué qu'une réunion avec l'équipe de circonscription serait effectuée avant la fin d'année dans le but d'accompagner les collègues et en vue d'une orientation en ITEP en « espérant qu'une place soit disponible ».

BRIOUDE Borie d'Arles

Après un gros mensonge le dossier est réglé

L'IA n'avait pas voulu traiter ce point lors du dernier CHSCT-D prétextant qu'elle n'avait pas reçu le registre (le 29 mars) alors que l'IEN avait reçu la famille le 24 janvier!

La situation est réglée depuis que l'élève en question a changé d'école. Cependant aucune réponse n'a été apportée à la demande de protection fonctionnelle.

Informations préoccupantes

Nous avons réaffirmé notre position à l'IA concernant la remontée des informations préoccupantes et nous avons rappelé que nous avons obtenu avec l'ancien inspecteur d'académie que ce soit aux IEN de transmettre les informations préoccupantes à la CASED et non aux directeurs d'écoles.

Dans 1er temps l'IA est restée sur ses positions avant de reculer et d'indiquer qu'il était possible que dans certains cas ce ne soit pas aux directeurs d'effectuer cette démarche.

Nous interviendrons systématiquement pour que ce ne soit jamais le cas.

COLLÈGE LAFAYETTE DE BRIOUDE L'IA CONTRAINT DE RECONNAÎTRE LE PROBLÈME

L'IA a prétendu que la fiche rédigée par des collègues, victimes d'écrits diffamatoires et des réseaux sociaux n'existait pas.

Or un membre du CHSCT travaille au collège et a lu la fiche rédigée qui existe bien.

FO a donc posé le problème de la remontée des fiches SST.

L'IA a fini par admettre le problème et a présenté un certain nombre de mesures prises envers l'élève fautif.

Cette manière de l'IA vise à impuissanter le CHSCT.

Pourtant il serait utile que celui-ci puisse travailler sur les mesures à prendre lorsque les collègues sont victimes des réseaux sociaux.

Publications des PV et des réponses aux avis du CHSCT

La FNEC FP FO est intervenue pour que l'IA respecte la réglementation. Les PV ne sont pas publiés, les avis non plus.

Les réponses aux avis ne sont pas faites.

Celle-ci a indiqué, comme à chaque fois qu'elle est prise la main dans le sac, que cela serait fait. Nous suivrons!

Point sur la situation sanitaire DORMEZ TRANQUILLE, TOUT VA BIEN DANS LE MEILLEUR DES MONDES

Pour l'inspectrice d'académie tout est mis en place et tout fonctionne à merveille en dépit de toute réalité de terrain concernant l'approvisionnement des masques, les tests, la vaccination, ... Nous avons rappelé à l'Inspectrice d'Académie ce qu'il en était réellement.

L'organisation de la campagne de vaccination. L'IA très satisfaite, les personnels moins!

Aucune réelle campagne de vaccination n'est prévue en dehors des effets d'annonce du gouvernement. Les collègues sont contraints de se déplacer au PUY, aucun créneau n'était disponible sur l'application, quid des autorisations d'absence... très peu de personnels ont pu en bénéficier.

Réapprovisionnement des masques :

FO a rappelé à l'IA que dans beaucoup d'écoles les collègues ont rencontré des problématiques de réassorts et de non livraisons des masques en particulier pour les AESH qui bien souvent n'ont pas été prévues dans le décompte des personnels dans les écoles. Pas de panique il reste quelques masques ici et là dans les bureaux des circonscriptions. Pour mémoire les masques donnés sont souvent inutilisables (trop inconfortables) et surtout trop petits.

Les tests salivaires dont se gargarise notre ministre ne présentent là encore aucun bénéfice sanitaire. Faits au hasard, sans suivi, ils ne rajoutent qu'une charge supplémentaire aux directeurs, personnels de direction et enseignants. L'IA n'a pas répondu sur ce point concernant la mise en place d'une véritable campagne organisée de dépistage dans les écoles.

Autotests pour les personnels :

Force est de constater que la propagande gouvernementale continue. Les autotests ne représentent aucune protection supplémentaire, les directeurs doivent se déplacer pour se les procurer et nombre d'entre eux n'ont toujours rien eu. L'IA nous a répondu qu'il n'était pas possible pour les équipes de circonscription de livrer les autotests dans les écoles. Ce qui était possible pour la livraison des masques ne l'est apparemment plus pour les tests!

Protocole sanitaire : celui-ci n'est pas plus réalisable que les autres, pire il place davantage les enseignants dans des situations délicates face à leurs collègues et aux parents. Les absences non remplacées entraînent des tensions dans les écoles et des fermetures de classes en chaîne, résultats des dizaines de classes fermées.

La situation est difficile dans le secondaire avec des élèves scolarisés à temps partiel, une continuité pédagogique extrêmement difficile du fait notamment d'un parc informatique défectueux. Des règles d'examen chamboulées en cours d'année scolaire entraînant de fortes inégalités entre les établissements et un épuisement des personnels. Force est de constater que notre ministre ne tient pas ses engagements et ne parvient pas à assumer sa première responsabilité qui est d'assurer une scolarité régulière et efficace à tous les enfants.

Réponse de l'IA : « *Point suivant* »